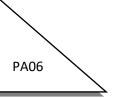


DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



Commune de MAMETZ

Rue du Choquart « Résidence Le Clos Fleuri »

Permis d'Aménager

PHOTOGRAPHIES ENVIRONNEMENT PROCHE

Conformément à l'art. R442.5b du Code de l'Urbanisme





Plan des vues



Vue depuis la rue du Choquart vers le futur lotissement (1)



Vue depuis la rue du Choquart vers le futur lotissement (2) _ Entrée véhicules du futur lotissement



Vue depuis la rue du Choquart vers le futur lotissement (3) _ Vue depuis l'entrée de la parcelle existante n°80

